

La culture populaire au pôle culture de l'INJEP

Une histoire de passeurs

Chantal Dahan, Jean-Claude Richez

DANS **L'OBSERVATOIRE 2008/1 N° 33**, PAGES 51 À 55
ÉDITIONS **OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES**

ISSN 1165-2675

DOI 10.3917/lobs.033.0051

Date de mise en ligne : 01/01/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-l-observatoire-2008-1-page-51?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Observatoire des politiques culturelles.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LA CULTURE POPULAIRE AU PÔLE CULTURE DE L'INJEP

UNE HISTOIRE DE PASSEURS

Chantal Dahan, Jean-Claude Richez

Le Pôle culture de l'INJEP s'attache, depuis sa création en septembre 2002, à favoriser la confrontation entre les acteurs de l'éducation formelle et non formelle, de la culture et du social afin de créer un espace commun de réflexion, d'expérimentation et d'action autour des pratiques artistiques et culturelles des jeunes.

LES AXES D'INTERVENTION DU PÔLE CULTURE

Face aux difficultés rencontrées, à la fois par la démocratisation et la démocratie culturelles, l'idée s'est imposée, à un certain nombre d'acteurs, que la vieille utopie de l'éducation populaire devait être revisitée et pouvait connaître une actualité nouvelle : certains la découvraient alors que d'autres y revenaient. Il s'agissait entre autre :

- de réaffirmer l'importance de l'accès de tous à la culture et la reconnaissance de « toute » la culture,
- de prendre également en compte le fait que l'éducation, et tout particulièrement dans le champ de la culture, n'est pas seulement le fait de l'école et du ministère de la Culture mais bien d'une pluralité de départements ministériels, des collectivités territoriales, comme des associations et des familles,
- de reconnaître enfin que l'éducation formelle n'épuise pas la question de l'accès à la culture et que les dimensions informelles prennent une place de plus en plus grande dans une société de la connaissance. Elles renouvellent profondément les conditions de légitimité de l'action publique dans ce champ.

L'ensemble des acteurs des politiques publiques de la culture doivent prendre

la mesure de ces mutations politiques, sociales et culturelles, déterminantes pour la reconfiguration de leurs actions. En créant un Pôle culture, l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire s'inscrivait comme partie prenante de ce débat, conformément à ses missions. Le Pôle culture a ainsi déployé ses activités à la fois comme cadre de confrontation, d'expérimentation et d'appropriation.

Un cadre de confrontation

Il était essentiel, dans un premier temps, de redéfinir un référentiel culture au sein même du ministère de la Jeunesse et des Sports, c'est-à-dire des objectifs relevant de ses missions dans le champ de la culture. Un travail de conceptualisation s'est engagé pendant plusieurs mois, avec différents responsables du ministère, pour redéfinir la place et le rôle des pratiques artistiques et culturelles des jeunes au sein de son action¹. Parallèlement, se tenait un séminaire avec les fédérations d'éducation populaire pour revisiter la question de la culture et de l'éducation populaire à l'aune des transformations historiques et sociales. Plusieurs actions de réflexion se sont engagées, avec le ministère de la Culture, qui ont notamment abouti à une rencontre nationale sur les

politiques culturelles territoriales, qui a permis de redessiner les contenus des rôles et des partenariats entre acteurs.

Concernant les collectivités territoriales, nous avons constitué un comité de pilotage avec les principales associations (FNCC, Culture et Départements) des fédérations d'éducation populaire, des institutions culturelles et des chercheurs pour collaborer à la construction des rencontres *De l'Hiver à l'Été*. Ces rencontres permettent de confronter les positionnements de chacun sur l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des jeunes et de croiser expériences de terrain et avancées de la recherche. L'objectif est la prise en compte, par les acteurs, d'une meilleure connaissance des évolutions de ces pratiques et de leurs enjeux communs.

Nous travaillons également avec des institutions culturelles, comme le Centre Pompidou, pour définir ensemble les transformations de la relation à l'art et à la culture des jeunes. Durant deux ans, une fois tous les deux mois, nous avons organisé des conférences au sein du Centre Pompidou, invitant les meilleurs spécialistes à venir nous en parler. Cette action a abouti à la co-édition d'un ouvrage, avec le départ-

“Les espaces de création sont de plus en plus des espaces intermédiaires où s’imbriquent, à la fois, des références culturelles et artistiques plurielles et des opérateurs jouant de multiples compétences professionnelles : créateurs, mais aussi gestionnaires, organisateurs, managers, etc.”

tement des études et de la prospective du ministère de la Culture, qui reprend l’essentiel de ces conférences et offre, en annexe, des éléments statistiques et d’études sur ce sujet³.

Enfin, les formations de formateurs issus du hip-hop, que nous menons depuis 2003⁴, peuvent se révéler comme des moments de remise en question des politiques institutionnelles. Ces jeunes artistes ont, en effet, revendiqué l’authenticité de leurs pratiques et exprimé la crainte de les voir détournées de leur sens, notamment par l’imposition de codes chorégraphiques dans une visée purement esthétique.

Nous travaillons étroitement avec des partenaires tant au niveau national (ministères de la Culture et de l’Éducation, les fédérations d’éducation populaire, le Centre Pompidou, etc), que territorial (les services culture et jeunesse des collectivités, les équipements culturels, les associations locales, etc). Cette coopéra-

tion permet de définir ensemble un accompagnement pluriel, en tenant compte des contraintes et des objectifs de chacun et en offrant la place la plus large aux jeunes comme acteurs de premier plan. C’est, concernant ce dernier point, la démarche qui a été notamment suivie pour toutes les rencontres ou formations autour du hip-hop, ou encore dans le cadre de deux recherches actions, menées avec Hugues Bazin, autour des espaces populaires de création culturelle⁵.

Un cadre d’expérimentation

Depuis la création du Pôle culture, nous menons des formations expérimentales pour repenser l’accompagnement avec nos partenaires nationaux ou locaux. Ces formations sont à destination des différents acteurs d’un même territoire, concernés par l’accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des jeunes. Il s’agit, d’une part de mieux faire reconnaître l’identité professionnelle de chacun et, d’autre part, d’éla-

borer une culture commune, nécessaire à la mise en place d’actions sur ce territoire. Nous avons notamment élaboré, en partenariat avec le Centre Pompidou, une formation expérimentale sur « comment aborder l’art contemporain ». Celle-ci a rassemblé des permanents d’équipements socioculturels, des personnels des services des collectivités locales et des responsables de la médiathèque du territoire de Créteil. Cette formation a consisté, d’abord, à ce que les stagiaires s’approprient, eux-mêmes, une forme artistique qui leur était souvent étrangère pour ainsi être en mesure d’en favoriser la transmission. Notre objectif était de déterminer :

- la place de l’art, et plus particulièrement de l’art contemporain dans la pratique de l’acteur éducatif,
- la mise en œuvre de nouvelles coopérations entre professionnels du champ socioculturel, institutions culturelles et personnel des services territoriaux, au profit d’un meilleur accompagnement des jeunes.

De la même manière, et avec le même type d'acteurs, nous avons engagé « Monum », une formation destinée à aborder le patrimoine de manière innovante. Elle propose des parcours sensibles, réalisés par des artistes, qui permettent aux jeunes une meilleure appropriation d'une mémoire collective⁶.

Mais nous avons également expérimenté une formation en danses issues de la culture hip-hop qui a permis de construire un pont entre les pionniers de ce mouvement et la nouvelle génération. Cette formation a mis l'accent sur la connaissance et le respect de l'esprit d'origine de ces danses. Il s'agissait de prôner des valeurs de tolérance et de non violence, telles qu'elles étaient présentes dans le projet de la « Zulu Nation », tout en les inscrivant dans un mouvement artistique contemporain.

Enfin, depuis 2002, ont été développées, avec Hugues Bazin, deux recherches actions autour des « espaces populaires de création culturelle » et de la « professionnalisation » de ces acteurs, dans le cadre de ces espaces. L'enjeu de ces recherches est la reconnaissance d'une nouvelle génération d'acteurs populaires issus de ce que l'on a pu désigner comme « émergences culturelles ». Ces acteurs construisent pour eux-mêmes les conditions de leur propre développement individuel et collectif,

« traversant des espaces intermédiaires, des entre-deux socio-professionnels à travers différents statuts et jeux de compétence »⁷.

Un cadre d'appropriation

Les résultats de ces confrontations et de ces expérimentations ont fait, par ailleurs, l'objet d'un travail systématique de dissémination, auprès de l'ensemble des acteurs des politiques publiques de la culture du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Dans cet objectif, nous avons mis en place le site Internet « Passeurs de culture »⁸ qui repère et diffuse toutes les informations susceptibles d'intéresser les acteurs. Il rassemble également des documents et des études sur les évolutions des pratiques artistiques et culturelles des jeunes, sur la question de l'accompagnement de ces pratiques et sur des expériences innovantes qui en permettent une approche différente.

Par ailleurs, nous avons recomposé notre offre de formations sur catalogue. Les problématiques de conduite des projets artistiques en direction de la jeunesse, dans le cadre d'équipements socioculturels ont été privilégiées, ainsi que les questions des politiques culturelles territoriales et la place des pratiques artistiques dans les démarches

d'éducation populaire. Propositions démultipliées par une offre de formation à la carte auprès des associations culturelles ou d'éducation populaire, comme des collectivités.

Les rencontres *De l'Hiver à l'Été* donnent lieu à deux publications par an, disponibles gratuitement sur notre site et qui rencontrent un succès important (plus de 6000 diffusions par numéro). Au fil des numéros, nous avons traité des questions comme « L'accompagnement des pratiques artistiques des jeunes », « La médiation culturelle », « Les artistes qui revisitent le social », « La décentralisation des enseignements artistiques », « Le hip-hop » etc. La publication se fait l'écho des rencontres et fait autant la part belle aux chercheurs qu'aux acteurs, ce qui en fait son originalité.

LES MUTATIONS EN QUESTION

« Se cultiver c'est sortir de sa culture propre »

Nous sommes convaincus d'un dépassement des clivages institutionnels et idéologiques, qui apparaissent aujourd'hui comme inopérants et démentis par l'évolution des pratiques sociales et culturelles : culturel/sociocul-

VERBATIM

« Internet va probablement nous déstabiliser parce que son architecture n'a rien à voir avec une fonction verticale de l'offre. Sur la Toile, il n'y a pas de centre. Au milieu, on a des réseaux, des connexions et l'intelligence est toujours à la périphérie. Elle est placée derrière chaque écran d'ordinateur. Internet est par essence décentralisé et par essence participatif. Ça n'a rien à voir avec une forme de médiation, que ce soit celle de la médiation commerciale ou que ce soit celle des institutions publiques de l'art. Ça n'a rien à voir avec cette médiation du "un vers tous". On est dans une médiation du "tous vers tous". »

Marc Le Glatin, directeur du théâtre de Chelles, professeur associé à l'Institut d'études européennes de l'Université Paris 8

« Est-ce que la culture populaire c'est la culture qui est aimée du peuple, au sens où une vedette, un homme politique ou un produit alimentaire peuvent être populaires parce qu'ils sont spontanément aimés ? Est-ce que c'est une culture pour le peuple, avec ce qu'on peut y mettre d'élévation ou de mépris en disant que c'est une culture au rabais ? Est-ce que cette culture est destinée au peuple par des élites ? Est-ce qu'elle procède du peuple ? Est-ce qu'elle vise à distraire ou à instruire ? C'est un sujet qui n'est pas fini d'être conclu et sur lequel les opinions peuvent diverger. En définitive, on voit bien que tout est ambigu et que rien est établi. »

Dominique Riquet, maire de la Ville de Valenciennes, conseiller régional Nord-Pas-de-Calais

VERBATIM

« À une époque de « *peopleisation* » galopante de la culture où la culture se confond avec la société du spectacle telle qu'en son temps la prédisait Guy Debord, à une époque de globalisation laminante des cultures où tout est dans tout, il est sans doute grand temps de redéfinir une idée, une vision, un concept, celui de la culture populaire. Un concept qui, malgré certains petits *liftings* à chacune des générations culturelles qui ont suivi son invention, s'est quelque peu calcifié et figé dans son sens. Il est donc bon, à l'aube de ce XXI^e siècle, de le revisiter pour le redéfinir dans le contexte de notre époque. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du ministère de la Culture et il est aussi peut-être utile de reparler d'André Malraux, de Jeanne Laurent et d'une culture « accessible à tous. »

Lew Bogdan, directeur de la scène nationale Le Phénix, Valenciennes

“Nous avons pris le parti de nous appuyer, non pas sur une forme de culture déterminée, mais sur les conditions qui favorisent une appropriation de la culture.”

turel, culture savante légitime et culture populaire. Les frontières, par exemple, entre amateurs et professionnels sont devenues poreuses. Les espaces de création sont de plus en plus des espaces intermédiaires où s'imbriquent, à la fois, des références culturelles et artistiques plurielles et des opérateurs jouant de multiples compétences professionnelles : créateurs, mais aussi gestionnaires, organisateurs, managers, etc.

Le brouillage de ces frontières est amplifié aujourd'hui par les changements sociaux auxquels nous assistons depuis une trentaine d'années : la crise du

modèle de l'homme cultivé, l'élargissement du cercle des objets susceptibles d'impliquer une action culturelle publique ainsi que les nouveaux modes de production et de diffusion artistique apportés par les technologies de l'information et de la communication.

Autant d'oppositions remises en cause radicalement par l'évolution des pratiques culturelles et qui nous interdisent de comprendre que « la culture est ailleurs ». Comme l'écrit René Rizzardo : « On parle de désenchantement et pourtant, la vitalité artistique et l'innovation culturelle foisonnent sous des

formes multiples, souvent peu visibles ; les pratiques en amateur explosent et il faut se demander pourquoi ; les initiatives dans les territoires relégués ou non, permettent à beaucoup de résister aux adversités de toutes sortes, d'affirmer leurs identités collectives, leur créativité, leur dignité »⁹. En témoigne, en particulier, les cultures que l'on a désignées comme « urbaines », « émergentes », adjectivations concourant à masquer, à la fois, leur dimension pleinement artistique et leur caractère éminemment populaire. Les catégories anciennes ne permettent pas de rendre compte de ce qu'elles sont pleinement partie prenantes de la culture d'aujourd'hui et du patrimoine de demain.

Nous pouvons nous référer, sur ce propos, à Jacques Rancière, lorsqu'il écrit : « Je ne pense pas que l'on facilite l'accès de tous à la culture en remplaçant une culture savante élitiste par une culture populaire. S'émanciper c'est avoir accès à toute la culture. La culture d'élite ne garantit pas plus la liberté que la culture populaire la promotion de l'égalité. Se cultiver c'est sortir de sa culture propre. Le problème n'est pas de donner accès à la « culture générale », mais de susciter la capacité de n'importe qui de s'intéresser à n'importe quoi. L'essentiel de la culture de chacun résulte de ce qu'il s'est approprié lui-même. »¹⁰

« Passeurs de culture »

Si l'on partage le point de vue de Jacques Rancière, la question n'est donc plus tant celle du caractère de la culture, du professionnel ou de l'amateur, de l'artiste et du public, mais bien du passage. La question centrale devient alors celle du passeur, du « passeur de culture » et de l'accompagnement.

D'où la démarche d'une réflexion partagée, que nous avons engagée, autour de l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles des jeunes. Nous avons pris le parti de nous appuyer, non pas sur une forme de culture déterminée, mais sur les

“La question n’est (donc) plus tant celle du caractère de la culture, du professionnel ou de l’amateur, de l’artiste et du public, mais bien du passage. La question centrale devient alors celle du passeur, du « passeur de culture » et de l’accompagnement.”

conditions qui favorisent une appropriation de la culture. Nous nous attachons à identifier des pratiques, à mieux comprendre l’évolution des formes artistiques et à repérer les bouleversements des rapports sociaux et symboliques, dont ces pratiques témoignent. Ceci afin de mieux qualifier, par l’intermédiaire de la diffusion d’informations (expériences,

recherches, études) de formations ou de rencontres de réflexion, l’accompagnement de l’ensemble des acteurs concernés.

Cette prise en compte de tous les acteurs institutionnels ou associatifs permet, à une action culturelle publique, d’engager différemment son travail en direction de la jeunesse. En s’appuyant sur un partenariat plus large, il est ques-

tion d’harmoniser les actions au niveau national, comme sur les territoires. Ces actions prennent place, autant dans le cadre d’une politique de l’offre, que de la demande. Dans cette démarche, l’apport des compétences et ressources de chacun est nécessaire : celles des acteurs du social, de l’éducation, autant que celles de la culture et des établissements culturels.

Le Pôle culture offre ainsi un espace de frottement permanent entre différents acteurs et différentes cultures, au service d’une meilleure prise en charge des pratiques artistiques et culturelles des jeunes, enfin considérés comme des ressources. Mais c’est aussi une tentative de reconstruire un projet ou une utopie collective qui réinscrit l’éducation populaire au cœur des démarches d’une politique culturelle publique partagée.

Chantal Dahan

Responsable du Pôle culture

Jean-Claude Richez

Directeur de l’unité de la recherche, des études et de la formation

La culture populaire au Pôle Culture de l’Injep : une histoire de passeurs

NOTES

- 1- Chantal Dahan, *Les actions artistiques et culturelles soutenues par le MJS*, janvier 2002
- 2- Séminaire des 12 et 13 juin 2006 à l’INJEP « Faire vivre la diversité culturelle » et prochainement un séminaire sur le dialogue interculturel qui aura lieu à l’INJEP les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2008
- 3- Centre Pompidou, DEPS ministère de la Culture et de la Communication, *Panorama art et jeunesse*, INJEP, Marly-le-roi, 2007
- 4- Universités d’été des danses issues de la culture hip-hop organisées depuis 2004, Colloque *La danse Hip-Hop : 25 ans pour reconnaître, 25 ans pour structurer ?*, juin 2006 et les 12 et 13 juin 2008 sur les nouvelles formes d’organisation économique des acteurs de la culture hip-hop

- 5- Hugues Bazin, *Espaces populaires de création culturelle : enjeux d’une recherche-action situationnelle*, Cahiers de l’action, INJEP, Marly-le-roi, 2006
- 6- Au château d’Angers et au palais Jacques Cœur à Bourges
- 7- Hugues Bazin, *Les enfants non reconnus de l’éducation populaire*, Agora n°44, 2^e trimestre 2007, pp.46-61
- 8- <http://www.passeursdeculture.fr>
- 9- René Rizzardo, *Culture et société, un lien à recomposer*, Éditions de l’attribut, 2008, p.32
- 10- Jacques Rancière, *Le Monde de l’Éducation*, juillet-août 2006